

---

# ÉGLISES

## DE L'ARRONDISSEMENT D'AVALLON

---

Le mouvement religieux et artistique qui porte le XIX<sup>e</sup> siècle à reconstruire et à restaurer les édifices du culte catholique m'engage à signaler les efforts tentés sous ce rapport, dans notre arrondissement, depuis 1830, époque où les besoins du culte et le désir de donner un peu plus d'élégance à nos églises de campagne ont déterminé les populations à s'occuper de leurs édifices religieux.

Pendant les deux derniers siècles et le premier tiers de celui-ci, on a bâti peu d'églises paroissiales. Ça été un bonheur : car les rares constructions ou restaurations qui datent de ces époques accusent un abandon complet de la belle architecture inventée par nos pères, et un engouement pour l'art païen, qu'on a peine à s'expliquer aujourd'hui.

Après 1840, la construction de l'église de Dun-lès-Places à nos portes, la restauration si intelligente des collégiales de Vézelay et de Montréal chez nous, en donnant le signal d'une révolution complète dans l'art de

bâtit et de restaurer, excitèrent dans toutes les paroisses de notre arrondissement une si vive émulation, que, pendant ces vingt dernières années (1848-1868), il n'est presque pas une de nos églises où l'on n'ait exécuté des travaux importants et de bon goût.

Je donnerai successivement, par canton, les détails relatifs à la construction ou à la restauration des églises de l'arrondissement, tels que j'ai pu me les procurer. Voici d'abord la liste des églises nouvelles et celle des églises où ont été faites des réparations considérables :

## ÉGLISES NOUVELLES

Eglise de Sauvigny-le-Bois	1834-1837.
— L'Isle-sur-Serein	1836.
— Foissy	1840.
— Chamoux	1844.
— Thory	1847-1855.
— Vassy-lès-Avallon	1857-1863.
— Tharoiseau	1860.
— Angely	1864.
— St-André-en-Terre-Plaine	1864.
— Pierre-qui-Vire	1864-1868.
— Santigny	1867.
— St-Germain-des-Champs	1868.

## ÉGLISES RÉPARÉES

Eglise de Vézelay.
— Châtel-Censoir.
— Montréal.
— Guillon.
— Givry.

- Église d'Athie.  
 — Annay-la-Côte.  
 — St-Brancher (le clocher).  
 — St-Léger-de-Fourcheret.  
 — St-Martin-d'Avallon.  
 — Lucy-le-Bois.  
 — Cussy-les-Forges.  
 — Saint-Lazare, d'Avallon.  
 — Pontaubert.  
 — St-Père.  
 — Pierre-Perthuis (le clocher).  
 — Beauvilliers.

---

## CANTON D'AVALLON

---

### AVALLON.

---

#### Église Saint-Lazare.

Il n'y a pas encore dix ans, l'ancienne collégiale de St-Lazare, aujourd'hui église paroissiale, présentait un aspect désolé. Cet édifice, remarquable à tant de points de vue, était non-seulement encombré de bancs et de boiseries communes, mais les mutilations sans nombre, les réparations sans goût, et surtout le nivellement exécuté vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, ne permettaient plus d'admirer l'œuvre des moines de Cluny.

Déjà, dans tout l'arrondissement d'Avallon, les églises étaient restaurées ou construites à neuf. Le chef-lieu de l'archiprêtré, l'église la plus importante de la ville restait presque seule étrangère au mouvement qui se produisait autour d'elle. Le curé et les membres de la fabrique, après plusieurs tentatives auprès du conseil municipal, ayant dû renoncer à l'espoir d'obtenir les fonds nécessaires pour réparer le monument confié à leurs soins, se mirent résolûment à la tête d'une souscription publique. En conséquence, au commencement de 1862, M. Darcy, curé-archiprêtre, monta en chaire, et après avoir exposé d'un côté l'état déplorable de l'église, de l'autre l'impossibilité d'y remédier au moyen des ressources de la fabrique, déclara qu'il faisait un appel à la charité de ses paroissiens et ouvrait ce jour-même la liste de souscription.

Il y a des cœurs généreux à Avallon. La bourse du pauvre s'ouvrit comme celle du riche, et, le 4<sup>er</sup> juillet 1862, les travaux commencèrent à St-Lazare, sous la direction de M. Baudouin.

Il s'agissait d'abord d'enlever les terres que les chanoines du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient fait amener dans le chœur et dans le sanctuaire, pour mettre ces parties de l'église au niveau des premières travées. Ce fut un ouvrage long et pénible, car on dut respecter autant que possible les sépultures nombreuses des anciens chanoines, et, avant d'arriver au dallage primitif, relever une grande quantité d'ossements pour les enfouir plus profondément au milieu de l'église, dans une fosse commune. Ces travaux amenèrent des découvertes intéressantes : on trouva d'abord presque à la surface du sol deux statues en pierre de la famille des Chastellux, dont on avait détruit les tombeaux

vers l'an 1740; puis plusieurs caveaux d'autres seigneurs de l'Avallonnais, un ciboire en cuivre du xiv<sup>e</sup> siècle, qui fut donné au musée de la ville, des pièces de monnaie de diverses époques, trois métaux de St-Ladre, etc.'

La curiosité publique ayant été excitée par ces découvertes, un membre de la Société d'Études, M. Gabriel Jordan, demanda et obtint qu'on fit, aux frais de cette Société, des fouilles plus profondes dans l'abside de l'église.

Ce fut ainsi qu'on parvint à retrouver une partie d'une église antérieure à celle que nous voyons aujourd'hui. Elle était beaucoup plus petite et contenait une crypte à laquelle on parvenait de l'intérieur par un escalier usé, et de l'extérieur par une sorte de vestibule précédé d'une large porte cintrée. La voûte seule de cette crypte avait été défoncée. Il y avait là de nombreux débris de l'ancien édifice, pierres taillées, plâtres recouverts de peintures, fragments de sculpture, deux ou trois médailles carlovingiennes et même les restes d'une porte en bois.

La crypte fut déblayée, la voûte refaite, et comme il devenait impossible de se servir de l'ancien escalier, on en construisit un nouveau, tout au fond de l'abside, derrière le grand autel.

Ces travaux préliminaires permirent de rétablir le dallage à son niveau primitif, c'est-à-dire à un mètre plus bas que celui qu'on venait de détruire. Dès lors on put juger de la transformation réservée à l'édifice quand les travaux de restauration seraient terminés : ce fut un encouragement à poursuivre l'œuvre commencée, et tous les habitants s'empressèrent d'apporter de nouvelles offrandes.

Comme il sera rendu compte plus tard par un de nos

collaborateurs de tous les détails de cette restauration, nous nous contentons d'indiquer les réparations principales avec le chiffre rond des dépenses.

Nivellement de l'église, fouilles, restauration de la voûte de la crypte, fossé d'assainissement du côté nord, 6,000 f.

Restauration des combles, toiture, ouverture des fenêtres de la grande nef, 6,500 f.

Réparations à l'abside principale: rétablissement des quatre fenêtres du sanctuaire, réduction du grand œil-de-bœuf, reconstruction des piliers, peintures, 13,000 f.

Travaux divers de maçonnerie, reprise de tous les piliers, 10,000 f.

Sculpture des nouveaux chapiteaux, 3,000 f.

Démolition de l'ancienne coupole au-dessus du chœur, reconstruction de deux voûtes, consolidation des autres, 12,000 f.

Carrelage du sanctuaire et de toute l'église, grattages, jointoiements, ouvertures sur les chapelles du Sacré-Cœur et de St-Louis, porte de la sacristie, 10,000 f.

Chapelle du Sacré-Cœur: statue, autel, peintures, vitraux, 5,000 f.

Chapelle de la Ste-Vierge et de St-Pierre, 2,000 f.

Vitraux, 10,000 f.

Serrurerie, 3,000 f.

Stalles, banc-d'œuvre, chaire à prêcher, 7,000 f.

Appui de communion et grilles du chœur, 6,000 f.

*A reporter* 

---

 91,500 f.

	<i>Report</i>	94,500 f.
Travaux dans l'église St-Pierre,		1,000 f.
Frais divers,		3,000 f.
En 1868, réparation de la charpente du clocher,		7,000 f.
		<hr/>
		102,500 f.
A déduire, vente de vieux matériaux		8,000 f.
		<hr/>
Total des dépenses . . . . .		94,500 f.

Si l'on ajoute à ces restaurations les travaux antérieurs faits à la sacristie, la construction du buffet d'orgues et l'acquisition de ce bel instrument, l'achat du grand meuble de la sacristie, de vases sacrés et en particulier d'un magnifique ostensor, on ne saura qu'admirer davantage ou l'activité du pasteur qui, en moins de trente ans, a su faire dans son église de si importantes améliorations, ou la piété des fidèles qui ont répondu avec tant de générosité à l'appel et à la confiance du pasteur.

---

#### Église Saint-Martin.

Le faubourg Saint-Martin tire son nom d'un très-ancien prieuré fondé près de la ville par l'abbaye de St-Martin d'Autun.

Peu considérable jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle, ce faubourg s'agrandit rapidement par suite de la vente des trois couvents des Minimes, des Capucins et des Visitandines. L'église du prieuré, aujourd'hui transformée en caserne,

servait de paroisse avant la Révolution. Fermée en 1792, puis rendue au culte après le concordat, elle a été tout-à-fait abandonnée en 1812, à cause de sa situation incommode pour les paroissiens. Le service fut alors transféré dans la chapelle de l'ancien couvent de la Visitation, achetée par la ville au prix de cinq ou six mille francs.

Depuis longtemps l'insuffisance de cette chapelle pour une population singulièrement accrue excitait des réclamations, mais ce ne fut qu'en 1846 que M. Gally, Martin, curé de la paroisse, se détermina à se faire l'interprète d'un vœu général en sollicitant du conseil municipal la construction d'une nouvelle église.

Celui-ci, tout en reconnaissant la légitimité des réclamations des paroissiens de St-Martin, refusa de prendre à la charge de la ville les frais de construction et ne voulut s'engager que pour une somme de six mille francs dans les travaux à exécuter. Ce défaut de concours fit abandonner bien des plans, et le curé dut se borner à projeter un simple agrandissement de la chapelle des Visitandines, en cédant le presbytère, et en tirant tout le parti possible de quelques parcelles de terrain dépendant de cette chapelle.

M. Auguste Caristie, vice-président de la Commission des bâtiments civils, dressa le plan d'agrandissement dans les limites assignées, et après l'avoir fait approuver par le gouvernement, en confia l'exécution aux soins de M. Baudouin, architecte à Avallon.

Ce plan a laissé subsister en entier la nef de l'ancienne chapelle des Visitandines qui, n'avait point de collatéraux, et se terminait à l'endroit où commence aujourd'hui le chœur. Les deux travées du chœur et du sanctuaire,



la coupole, les collatéraux sont de nouvelles constructions. Les connaisseurs estiment cette disposition, qui a permis de raccorder entre elles la partie ancienne et la partie neuve. Mais la grosseur des piliers qui occupent une place considérable et ôtent la vue de l'autel est un inconvénient des plus graves, auquel on ne pourra remédier qu'en agrandissant de nouveau l'église.

Le curé sentait mieux que tout autre la défectuosité du projet de M. Caristie au point de vue du service paroissial, mais il dut subir l'arrêt prononcé par la commission du gouvernement, et les travaux commencèrent au milieu des jours orageux de 1848. Deux ans plus tard, la restauration était chevée et l'église, bénite le 11 novembre 1850, fut immédiatement livrée au culte.

Les dépenses, qui se sont élevées à la somme d'environ 70,000 francs, peuvent être ainsi réparties en chiffres ronds :

Achat d'un presbytère pour remplacer l'ancien absorbé dans les nouvelles constructions.	16,000 f.
Acquisition de mitoyenneté de différents murs,	4,000 f.
Travaux de construction, voûtes sous l'église,	36,000 f.
Banc-d'œuvre, bancs pour les fidèles, stalles,	4,000 f.
Chaire à prêcher,	1,000 f.
Autel en marbre, réparation et dorure du rétable,	5,000 f.
Chapelle de la Sainte-Vierge,	3,000 f.
Dépenses diverses,	1,000 f.
Total.....	70,000 f.

Ces dépenses ont été couvertes au moyen d'une allocation du gouvernement de 17,000 fr., d'un secours de 10,000 fr. accordé par la ville, de souscriptions particulières et de dons qui se sont élevés à 30,000 fr. Le reste a été payé par la fabrique.

Les tableaux estimés qu'on remarque dans l'église de Saint-Martin viennent des anciennes religieuses du couvent de la Visitation. On croit que le tableau du maître autel est de Mignard. Celui du Paralytique au premier pilier à gauche est l'œuvre de M. le baron Schneit, peintre résidant à Avallon, qui l'a donné à l'église de Saint-Martin en mémoire de sa mère. La chaire a été sculptée en 1851 par maître Guillaumet, alors résidant à Avallon. Les boiseries de la chapelle de la Sainte-Vierge sont du xviii<sup>e</sup> siècle.

---

### ANNAY-LA-COTE.

L'église d'Annay-la-Côte, qui date du xv<sup>e</sup> siècle, n'avait que deux nefs. A gauche de la nef principale et séparées par de gros murs étaient des chapelles qui s'ouvraient sur l'église au moyen de larges baies. En 1857, M. Frénial, curé, abaissa la partie du cimetière qui est au nord de l'édifice, refit ou consolida le mur extérieur des chapelles, abattit tous les murs intérieurs de séparation, et, achevant les piliers de la grande nef qui n'avaient qu'une demi-circonférence, ouvrit la troisième nef.

Dans ces divers remaniements qui coûtèrent environ

trois mille francs et furent faits aux frais de la fabrique, le curé ayant été obligé de relever les corps de deux de ses prédécesseurs, les remplaça dans la première travée du nouveau collatéral, où l'on voit aujourd'hui leurs tombes. C'est un soin pieux dont on doit d'autant plus le louer que ces deux prêtres, intrépides défenseurs de la foi pendant la Révolution, restèrent dans nos contrées au péril de leur tête, pour administrer les sacrements et encourager les fidèles.

Il n'a pas été fait d'autres réparations importantes à l'église d'Annay. La longue administration de M. Frénial lui permit d'employer les ressources dont dispose la fabrique à pourvoir peu à peu son église d'un mobilier riche et élégant. Sous ce rapport aucune de nos campagnes ne peut rivaliser avec Annay-la-Côte.

---

## ANNÉOT.

Portail du <sup>xii</sup>e siècle, mutilé pendant la Révolution. Au tympan on remarque encore le Couronnement de la Ste-Vierge. Nef avec collatéraux du <sup>xvi</sup>e siècle. Il est assez difficile de déterminer l'époque de la construction du chœur, qui est sans caractère. L'église est aujourd'hui en contrebas de la route; des contreforts élevés dans ces derniers temps constituent la seule réparation un peu considérable que l'on y ait faite.

---

## DOMECY--SUR--LE--VAULT

En 1833, on prolongea l'église sur le cimetière. Il en est résulté la destruction d'un portail élégant du xv<sup>e</sup> siècle et l'aspect disgracieux d'une travée mal reliée à sa voisine.

Depuis cette époque il y a eu des constructions moins importantes; mais elles ont été faites avec goût, et l'église de Domecy est remarquable aujourd'hui, surtout par l'ornementation intérieure. Le curé, M. l'abbé Morlet, a su lui donner un cachet de propreté et d'élégance qui charme l'œil du visiteur.

Le vitrail du maître autel est dû aux ateliers de Victor Gesta, de Toulouse, et représente en six médaillons l'histoire de saint Léger, patron de la paroisse. Il a coûté 900 francs. Les deux fenêtres du transept sont également ornées de vitraux; celle de la chapelle de la sainte Vierge se compose d'une suite de légendes empruntées aux litanies de la sainte Vierge. La fenêtre de la chapelle du nord est une simple grisaille.

La plupart de ces décorations ont été terminées en 1866.

La commune n'est entrée pour rien dans les diverses dépenses, dont le chiffre total, y compris la confection de nouveaux bancs et de la chaire à prêcher, l'acquisition de deux autels, des réparations à la sacristie, etc., s'est élevé à environ 15,000 francs. Tout a été payé ou par la la fabrique, ou par des personnes aussi généreuses qu'honorables dont on nous a fait une loi de taire le nom.

## ÉTAULES

Il y avait à un grand kilomètre au-dessous d'Etaules un village aujourd'hui détruit, qu'on nommait Aisy. C'était le chef-lieu de la paroisse. L'église, située tout près de la grande route de Paris, est le seul édifice qui soit demeuré debout, et le curé fait, tous les dimanches, un kilomètre, pour y célébrer les offices paroissiaux. L'isolement et l'éloignement de cette église sont cause qu'on se contente des travaux indispensables à son entretien. D'ailleurs, elle n'offre aucun intérêt au point de vue de l'architecture. On élabore le projet d'en transporter les matériaux à Etaules, au centre duquel on construirait une église neuve.

---

## GIROLLES

Restaurations peu considérables. L'église, en style ogival du xv<sup>e</sup> siècle, est en bon état ; il a suffi de préserver le mur septentrional de l'humidité du sol en renouvelant, sur une étendue de vingt-cinq mètres environ, une tranchée profonde qui existait entre l'église et le grand chemin en contre-bas duquel a été bâti l'édifice. La tour du clocher a été revêtue d'une couche de ciment de Vassy, et la flèche, refaite en 1860. Un porche grossier déshonore l'église. Il serait à souhaiter qu'on l'en débarrassât le plus tôt possible.

---

## ISLAND-LE-SULSOIS

L'église paroissiale d'Island dédiée à St-Bénigne est bâtie sur un tertre occupé autrefois par une villa romaine. Le chœur date du xvi<sup>e</sup> siècle, mais la nef et le clocher furent reconstruits en 1752 et bénits la même année par Jacques-Philibert Chêne, doyen d'âge du chapitre de St-Lazare, qui était gros décimateur d'Island et collecteur de la cure.

Des restaurations assez importantes à cette église furent entreprises en 1852, par les soins du curé, Alexandre Vachez. Il fit peindre assez malheureusement le beau retable en bois sculpté du maître autel, qui paraît avoir appartenu, avant la Révolution, à une église d'Avallon. On regratta les nervures de la voûte du chœur, ainsi que les pierres des piliers, et on badigeonna tout l'intérieur de l'édifice (1).

La chapelle de la Sainte-Vierge, peinte par les frères Carmel, sur les dessins de M. Amé, architecte du gouvernement, est d'une décoration élégante. Sur la muraille

(1) On a trouvé dans le tabernacle, sur le panneau du fond et également sur la pièce de soie dont les tabernacles sont toujours garnis à l'intérieur, l'inscription suivante :

Petrus Bresson et Barbara Guérin, conjugii  
Avalonnenses, altare, imaginem Assumptæ Mariæ,  
tabernaculum omni cura absoluta, dono  
dederunt, ut cum defecerint, recipiantur in  
æterna tabernacula. Anno 1642.

Orate pro eis.

du fond, derrière l'autel, on voit un arbre de Jessé avec quelques légendes des litanies de la sainte Vierge. L'autel en pierre sculpté est dû au ciseau des mêmes artistes et est surmonté d'une statue de la Vierge-Mère en assez bon style. Sous la fenêtre de cette même chapelle on lit cette inscription :

La restauration de cette  
chapelle est due à la piété  
de Marie Ribaillet décédée  
à Island le 13 septembre 1855,  
à la générosité de ses parents  
et des habitants de la paroisse,  
Priez pour eux.

M. Vachez, par modestie, ne voulut pas que son nom figurât sur cette inscription, quoiqu'il eût fait une grande partie des frais de la restauration.

La chapelle du côté droit, dédiée au Sacré-Cœur, fut à son tour réparée, complètement en 1862, sous la direction de M. l'abbé Droit, successeur de M. Vachez, et aux frais de madame Amelin, propriétaire du château d'Island. Un artiste, qui avait travaillé à la Sainte-Chapelle de Paris, M. Philippart, fut chargé des peintures ; mais bien que fait à la cire et protégé par une épaisse couche de ciment appliquée à l'extérieur, son travail commence déjà à se détériorer. L'autel a été sculpté par les frères Espéron, d'Avallon. La balustrade en fer est l'ouvrage d'un serrurier d'Island, Joseph Marloux. La décoration de la chapelle du Sacré-Cœur a coûté environ 2,800 fr. et celle de la chapelle de la sainte Vierge, 2,500 fr.

L'église d'Island n'avait qu'une sacristie étroite et malpropre. Après de longues contestations avec le conseil municipal, M. l'abbé Droit est parvenu à en faire

construire une autre plus convenable en 1868. Cet édifice communal aura été bâti pour plus du tiers aux frais du curé, puisque la commune, engagée pour 1,400 fr., refuse de payer les devis supplémentaires, qui se sont élevés à 900 fr.

Des travaux urgents pour l'assainissement de l'église, et qui consistent à abaisser le sol autour des murs extérieurs, sont en exécution.

---

## LUCY-LE-BOIS

Reconstruite à la fin du xv<sup>e</sup> siècle ou au commencement du xvi<sup>e</sup>, l'église de Lucy-le-Bois conserve encore, comme beaucoup d'édifices religieux de cette époque, son ancienne porte romane, ornée de sculptures du xii<sup>e</sup> siècle. On aimerait à retrouver dans nos architectes modernes ce culte pieux du passé : une pierre, un pan de mur, une porte de l'ancien édifice est un anneau authentique dans la chaîne de la tradition catholique.

L'église de Lucy-le-Bois était un monument assez informe. Voûté en pierre et à trois nefs sur deux travées seulement, il se prolongeait, au moyen d'une nef rustique voûtée en bois, jusqu'à la porte romane, devant laquelle étaient les restes d'un porche délabré. Au centre de la seconde travée se dressait un bas et lourd clocher.

M. Fauvet, ancien vicaire d'Avallon, s'était proposé, dès sa prise de possession en 1838, de restaurer son



église, alors chef-lieu d'un doyenné. Mais, faute de fonds suffisants, il dut ajourner ses projets.

En 1848, on commença quelques travaux de consolidation et de déblaiement. Puis on se mit à agrandir l'église, beaucoup trop petite pour la population ; car à cette époque Thory était encore hameau dépendant de Lucyle-Bois. Les collatéraux poussés de chaque côté, jusqu'à la ligne de la grande porte, de larges ceintres pratiqués dans la grande nef, afin de la mettre en communication avec les nouvelles constructions, la substitution d'une voûte en briques au plafonnage, tel fut le plan arrêté et poursuivi pendant de longues années par l'activité du curé placé à la tête de la paroisse. La mort ne lui permit pas d'achever son entreprise : une maladie presque foudroyante l'enleva à son troupeau en 1866. Néanmoins son œuvre était bien avancée, puisqu'il ne restait qu'à terminer le collatéral de gauche, en bâtissant une chapelle destinée à faire pendant à la sacristie (1).

L'ornementation de l'église avait marché de pair avec la restauration : bancs neufs, chemin de croix en carton-pierre, grand autel en marbre blanc, dallage du chœur et du sanctuaire, stalles et autel sculptés, vitraux peints, avaient transformé cette église, d'un aspect si misérable naguère.

A peine installé, le nouveau curé, M. l'abbé Culin, reprit les travaux de son prédécesseur. On termina le collatéral gauche en y construisant une chapelle sous laquelle

(1) Cette sacristie est due entièrement à la générosité de M. le comte de Chastellux ainsi que le grand autel en marbre blanc et le dallage du chœur. Le chemin de croix est un don de M. Chauvelot.

sont renfermés, dans un caveau, les restes de M. le comte de Chastellux et de M. Fauvet. Ce fut madame la comtesse de Chastellux qui fit élever et décorer à ses frais cette chapelle, en 1868. La même année, commença la construction du nouveau clocher, d'après les plans de M. Tircuit. Ce clocher, qui mesure quarante mètres d'élévation du sol au pied de la croix, fut terminé en moins de deux ans, au prix de vingt-neuf mille francs, fournis par la commune. Mme la comtesse de Chastellux s'attira encore la reconnaissance du pays en se chargeant de la construction, en pierre de taille, des quatre contreforts du clocher, et en y établissant, de ses deniers, une horloge publique, qui a coûté environ deux mille francs.

/

---

## MAGNY.

Bâtie sans goût et sans solidité, l'église de Magny, qui n'a pas deux siècles, menace déjà ruine. En 1860, s'agita vivement la question de la rebâtir : c'était l'avis du curé. On avait quarante mille francs et l'on pouvait commencer l'entreprise. La majorité du conseil municipal préféra employer cette somme à construire un clocher qui fût une réputation au village de Magny. Cette prétention vaniteuse s'est réalisée, car le clocher est beau en effet ; mais les habitants, en comparant la petitesse de leur église à la grandeur du clocher, regrettent aujourd'hui qu'on n'ait pas suivi les conseils du curé et qu'on ait commencé par où il fallait finir.

Ce clocher, exécuté sur les plans et sous la direction de M. Tircuit, mesure du sol à l'entablement 22 mètres ; de l'entablement à la flèche, 17 mètres ; de la flèche au coq qui la surmonte, sept mètres : total 46 mètres. Il a été terminé en mars 1867, et béni par monseigneur Guierry, évêque de Danaba, coadjuteur de Pékin, qui était venu passer quelques jours dans son pays natal en revenant de Rome. Le devis des travaux porte la somme de 33,447 francs ; mais, avec les suppléments, cette construction dépasse 40,000 francs. On se propose d'y établir plus tard une horloge publique.

La cloche, qu'on a ôtée de l'ancien clocher pour la remplacer dans le nouveau, porte cette inscription intéressante pour l'histoire locale :

- † *Haut et puissant Seigneur Messire François de la Grange, Chevalier Conte de Maligny*
- † *Haute et puissante Dame Madeleine Lebourgeois de Crepy, relicte de haut et puissant Seigneur*
- † *Messire Archilles Danthieville de Bourdillon chevalier, viconte des Bordes Magny Marraut et dépendan.*
- † *messire Anthoine Brucheme prestre curé Mathieu Santigny d'Estré Jean Chartraire du dit Magny*
- † *Jean Boinard du dit Marraut tous procureurs fabriciens et maistre*
- † *Simon Delangre sergent général demeurant au dit Magny — 1645.*



## MENADES

Menades est un petit village aujourd'hui traversé par la route d'Avallon à Corbigny, mais autrefois dépourvu de communications faciles avec les pays voisins. Peut-être sa jolie petite église du XIII<sup>e</sup> siècle, que nous croyons avoir été construite par les moines de Vézelay, doit-elle à cet isolement le bonheur d'avoir échappé aux dévastations et aux incendies dont on trouve la trace dans plusieurs églises de notre canton.

Toutefois, l'injure du temps avait atteint de plus d'une manière ce gracieux spécimen des petites églises. De 1850 à 1860, M. Logerot, premier curé résidant, sans autre ressource qu'une allocation communale de 160 francs, obtenue à grand'peine, est parvenu à restaurer avec un goût parfait son église. Il commença par assainir les murs en les débarrassant des terres accumulées autour de l'édifice par l'incurie des habitants, puis il fit regratter et regratta lui-même, à l'intérieur, les pierres couvertes de poussière et de moisissure, mit des enduits et de nouvelles pierres où il était nécessaire, et enfin renouvela, presque entièrement à ses frais, le dallage du sanctuaire.

Après avoir garni les trois lancettes du chevet de vitraux à personnages, et doté son église de deux nouvelles cloches, grâce à la libéralité de Mlle Pannetrat et de son beau-frère, M. Defert, tous deux habitants du pays, M. Logerot allait achever son œuvre intelligente de restauration en enlevant du sanctuaire une boiserie qui le déshonore, quand il fut appelé par son archevêque à la cure de Provency, qu'il n'accepta que par obéissance.

---

## PONTAUBERT

L'église de Pontaubert, construite dans le cours de x<sup>ne</sup> siècle par les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui possédaient des biens considérables dans le pays, était, au commencement de ce siècle, dans un grand délabrement. Quelques réparations insignifiantes, tentées par les prédécesseurs de M. l'abbé Mynard, nommé à cette cure en 1832, ne pouvaient ni assurer la solidité du monument, ni relever sa beauté.

Vers 1853, M. l'abbé Mynard, qui depuis longtemps nourrissait la pensée de restaurer ce vaisseau, admiré des connaisseurs, mais que la modicité des ressources de sa fabrique forçait à rester inactif, résolut de faire un appel à la charité publique.

Deux ou trois mille lettres imprimées qui exposaient et la valeur artistique de l'église de Pontaubert et la détresse du pauvre curé, partirent pour toutes les directions de la France et revinrent chargées de dons, modestes il est vrai, mais suffisants pour encourager l'entreprise de restauration. Le gouvernement accorda trois mille francs ; le département, 800, et la commune, 4500, et, après bien des difficultés, on se mit à l'œuvre.

Les premiers travaux exécutés en 1853, avant l'ouverture de la souscription publique et avec les ressources de la fabrique, avaient coûté 1500 fr. et consistaient dans la construction d'un autel, en pierre, de la Sainte-Vierge, et dans le grattage des murs et des voûtes du sanctuaire ainsi que des chapelles collatérales : 4,500 fr.

En 1859, les grandes réparations commencèrent. Voici les principales : Assainissement de toute l'église au moyen d'un fossé extérieur et dégagement du pied des

contreforts; abaissement de la toiture du côté nord et reconstruction de la charpente; reprise de toutes les toitures et réparation des charpentes; consolidation des murs, piliers intérieurs et voûtes; dallages; enduits en ciment; rejointoiements à l'intérieur et à l'extérieur; réouverture de quatre fenêtres au nord; dégagement de cinq autres à moitié murées; reconstruction, dans le style de l'église, de deux fenêtres ouvertes au xvi<sup>e</sup> siècle : 12,000 fr.

Les travaux accomplis les années suivantes furent en premier lieu : la pose de vitraux et de grisailles, 4,200 fr.

Puis : réparations au clocher; construction d'une tourelle avec escalier pour y monter; reconstruction de la sacristie; ouverture et restauration de la porte latérale au midi : 4,300 fr.

Enfin, acquisition du maître autel et d'un autre autel pour la chapelle de Saint-Nicolas : 1,300 fr.

Grâce à ces travaux importants, l'église de Pontaubert présente aux connaisseurs un de ces monuments du xii<sup>e</sup> siècle qu'on peut admirer sans gémir sur des ruines ou sur des restaurations inintelligentes si communes, encore aujourd'hui. Le porche et le portail, seules parties de l'église en souffrance, vont recevoir incessamment les réparations nécessaires au moyen d'une somme de cinq mille francs affectée à ces divers travaux.

Il était douteux que l'église de Pontaubert eût été jamais consacrée. Monseigneur Bernadou, archevêque de Sens, dans sa tournée de confirmation, le 30 avril 1868, donna la consécration solennelle à ce monument, remettant à une autre époque la consécration du maître autel, que des obstacles particuliers ne permirent pas de faire le même jour.

---

## SAUVIGNY-LE-BOIS

C'est la première église reconstruite dans le canton d'Avallon depuis la Révolution. Commencée, après 1830, par M. Duchêne, curé de la paroisse, elle fut achevée et bénite en 1837.

On n'était pas encore revenu à cette époque des préjugés contre l'architecture religieuse du moyen-âge; on ne connaissait et on ne voulait que le grec ou du moins ce qui y ressemblait. L'ordre toscan avec voûte d'arêtes fut adopté à Sauvigny. Quoique on puisse regretter ce genre, beaucoup moins religieux que le roman et le gothique, il faut convenir que l'église de Sauvigny est d'un bon effet; les lignes sont pures, les détails, soignés, les matériaux, choisis, l'ornementation intérieure, simple, mais bien adaptée au style.

Le prix porté par le devis et le supplément s'est élevé à environ 20,000 fr.

On avait laissé subsister l'ancien clocher et le porche de l'église. En 1863, M. Cunaut, curé de Sauvigny, déterminait les habitants à rebâtir ce clocher, qui menaçait ruine, et à augmenter l'église d'une travée en avançant l'édifice jusque sur le bord de la route. Un plan conforme au style de l'église fut présenté, mais immédiatement rejeté à la préfecture. Les temps étaient changés, la révolution opérée dans les esprits par l'étude de nos anciens monuments faisait qu'on avait alors autant d'horreur du grec qu'on avait eu auparavant de passion à le prôner. Il fallait donc inventer quelque chose qui ne jurât pas trop avec la première construction et qui se rapprochât

autant que possible de l'architecture en faveur. M. Tircuit, l'architecte du passé et du présent, modifia habilement ses plans; la nouvelle travée, la tribune exigée par les besoins du service paroissial, les deux petites chapelles de chaque côté du portail, sur lequel le clocher est à cheval, ne se marient pas trop désagréablement au reste de l'édifice. Il est fâcheux qu'on n'ait pas permis à l'architecte de donner plus de style à la partie supérieure du clocher.

Cette seconde construction, qui a coûté 25,400 fr., a été achevée en 1867, sous la mairie de M. Cordier, de Montjalin.

Nous signalerons ici une autre restauration religieuse due à la munificence de M. le comte de Bertier : c'est une belle croix élevée à l'embranchement des routes de Vassy et de Provency, sur l'emplacement même où existait, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, une croix dite la croix Pisse-Chien. M. de Bertier a acheté à ses frais le terrain en 1867, l'a fait clore d'une haie vive et a érigé cette croix monumentale, due au ciseau des frères Espéron, sculpteurs avallonnais.

A Montjalin, hameau de Sauvigny, M. Cordier, en 1858, a construit, hors du château, une chapelle privée, dans le style roman. Le propriétaire permet aux habitants du hameau de s'y réunir pour les prières de l'Avent et du Carême. On y dit quelquefois la messe.

---



## SERMIZELLES

Le village de Sermizelles, un des plus jolis de l'Avalonnais, n'a qu'une église si pauvre et si délabrée qu'il serait inutile d'y faire des réparations. Aussi la fabrique et le Conseil municipal se sont-ils prudemment abstenus de voter des fonds pour cet objet ; on attend que les circonstances et la nécessité déterminent les habitants à une reconstruction complète de leur église.

M. Plagnard, ancien curé de Sermizelles, a fait construire en 1856, sur la montagne qui domine Sermizelles, un petit monument dont nous croyons devoir dire quelques mots.

C'est une tour octogone, de neuf mètres de haut, sur laquelle est placée une grande statue de la Ste-Vierge. Dans la tour est une petite chapelle où l'on dit la messe le mercredi des Rogations et dans quelques circonstances particulières.

Le monument porte le nom de Notre-Dame-d'Orient en mémoire de la prise de Sébastopol, qui eut lieu le 8 septembre, jour de la fête patronale de Sermizelles. Il est dédié à la Vierge Immaculée selon cette inscription qu'on voit sur la porte d'entrée : *Virgini Immaculatæ de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus*. Les habitants firent gratuitement tous les charrois.

La chapelle fut bénite solennellement, le 8 septembre 1856, par Mgr Bravard, évêque de Coutances, alors grand-vicaire de Sens, et la cloche, en 1858, par le R. P. Benoît, bénédictin de la Pierre-qui-Vire, né à Sermizelles.

---

## THAROT

L'église est pauvre d'aspect et n'a point d'architecture. On y a fait dans ces derniers temps toutes les réparations convenables en la nettoyant et en la badigeonnant.

---

## THORY

Thory a été érigé en paroisse en 1864. L'église, commencée en 1848, fut achevée en 1856 et bénite en 1859. Elle est de style gothique et a été construite sur les plans de M. Amé, alors architecte à Avallon.

Deux raisons contribuèrent puissamment à la fondation de cette église. La première fut la rivalité qui, après avoir existé sourdement de longues années entre Lucy-le-Bois, paroisse, et Thory, hameau, éclata à l'occasion du fait suivant. De tout temps, jusqu'en 1832, Thory avait disposé exclusivement de ses affouages, de sa réserve de bois et autres revenus ; il ne donnait rien à la commune et n'en recevait rien. Mais les revenus du hameau l'emportant de beaucoup sur ceux du chef-lieu, Lucy-le-Bois sollicitait, sous divers prétextes, une fusion d'intérêts qui devait tourner évidemment à son avantage. Aussi, malgré la promesse d'être équitablement traité, Thory résista à toutes les avances de la commune, soutenu par un homme de caractère et de jugement, adjoint au maire

depuis 40 ans, et qui, dévoué à son hameau, savait deviner et déjouer les projets ambitieux de Lucy-le-Bois. Tant que vécut Edme Prétot, c'était le nom de cet énergique défenseur de Thory, l'union financière ne put être obtenue. Mais après lui, le nouvel adjoint (l'adjoint au maire était toujours un des quatre conseillers de Thory) se laissa circonvenir et accepta la fusion proposée. Les gens de Thory eurent bientôt lieu de se repentir de cette faiblesse. Lucy-le-Bois, qui avait la majorité dans le Conseil municipal, disposa presque en maître absolu des revenus communaux, construisit au chef-lieu des fontaines, un presbytère, répara l'église et ne laissa à Thory que les miettes du gâteau. Les habitants de Thory, vivement froissés de cette partialité, conçurent dès lors le projet de séparation qu'ils espérèrent obtenir plus facilement en bâtissant une église à leurs frais.

La seconde raison fut l'offre d'un emplacement gratuit pour la construction de cette église. Mademoiselle Annette Santigny, de cette famille honorable de Thory qui a fourni pendant la révolution un confesseur de la foi dans la personne de M. Pierre Santigny, ancien curé de St-Martin d'Avallon, proposa, conformément au dernier vœu de sa sœur, Joséphine Santigny, d'abandonner à son pays un terrain situé dans d'excellentes conditions pour bâtir une église, à la seule condition que les travaux commenceraient au plus tard dans le courant de l'année 1847. La municipalité de Lucy-le-Bois ne manqua pas de rejeter le legs de mademoiselle Santigny, et de là une série de discussions et de tracasseries qu'il serait trop long de raconter, et qui ne servirent qu'à exciter l'ardeur des habitants de Thory. Quatorze d'entre eux, de concert avec M. Laureau, propriétaire du château,

acceptèrent, au nom du pays, sous leur propre responsabilité, les offres de mademoiselle Santigny, résolus de construire à leurs frais, et malgré les oppositions de Lucy-le-Bois, l'église dont ils comprenaient de plus en plus l'utilité. Tout le hameau applaudit à cette résolution énergique et on vit se renouveler des scènes de foi et de désintéressement dignes des premiers siècles du christianisme. Pour couvrir la dépense, qui, selon le devis, s'élevait à vingt mille et quelques cents francs, une souscription fut ouverte et chacun s'inscrivit selon le chiffre de ses impôts : les manouvriers se chargèrent d'extraire les matériaux, les laboureurs de les transporter : tel était l'empressement général dans cette première période de la construction, dit un témoin oculaire, qu'on leur aurait fait bâtir une cathédrale, si elle avait pu être finie dans l'année. Mais l'église n'était qu'aux deux tiers édiflée quand survint l'hiver, qui força d'abandonner les chantiers. Au printemps, l'ardeur était éteinte et les travaux ne furent pas repris. La discorde s'était glissée parmi les habitants et y avait semé des divisions, que les deux principaux promoteurs de l'entreprise, M. Poyard, curé de Nitry, et M. Breuillard, maître de pension à Auxerre, tous deux enfants de Thory, ne purent étouffer qu'à force de soins et de démarches, au bout de huit ans. Le succès couronna enfin leur persévérance. On se mit à l'œuvre, et l'église s'acheva en 1856.

Mais il fallait obtenir l'érection en paroisse. Sept ans se passèrent en démarches de toute nature. Lucy-le-Bois continuait une opposition tantôt sourde, tantôt ouverte ; l'administration ecclésiastique se joignait au gouvernement pour réclamer du pays l'acquisition d'un presbytère, et Thory épuisé ne savait comment faire face à cette

nouvelle dépense. Heureusement le gendre de M. Laureau, M. le comte de Trébons, propriétaire du vieux manoir de Thory, offrit une partie du château, en s'engageant à y loger un curé pendant quinze ans. La principale difficulté étant aplanie, Thory, par décret impérial du 13 mai 1863, fut érigé en succursale, et Mgr Joly, archevêque de Sens, nomma à cette paroisse nouvelle l'abbé Rémond, vicaire de St-Pierre d'Avallon. Celui-ci prit possession de la cure le 26 juin 1866, au milieu d'une population tout entière en fête et justement fière de son succès.

Un peu plus tard, en 1869, Thory devint commune, et sa double séparation de Lucy-le-Bois fut consommée.

---

## LE VAULT-DE-LUGNY

On voit assez que cette église est incomplète et qu'il y manque deux travées. Commencée sur un plan monumental dans les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle, elle fut continuée, mais non finie, à la fin du même siècle. Depuis cette époque, il ne s'y est fait aucun travail de grande importance. Nous signalerons seulement un dallage neuf de tout le vaisseau, en 1830, et la construction récente de deux autels, au chevet des deux collatéraux. L'autel de la Sainte-Vierge, dans la nef droite, est en marbre et a été donné par M. Auguste de Vaultgrenant. Celui de la nef parallèle, qui est consacré au Sacré-Cœur, est un don de M. Achille Ravisy, maire du Vault. Il est du style

de l'église et a été exécuté sur les dessins de M. Amé. Les peintures sont de M. Fauron. Cet autel a coûté, dit-on, fort cher et a été posé en 1854.

---

### VASSY-LÈS-AVALLON.

Une mine de ciment, découverte à Vassy par M. Honoré Gariel, d'Avallon, et exploitée sur une grande échelle par MM. Garnier et Hippolyte Gariel, donna subitement, vers 1840, à ce simple hameau d'Etaules une importance assez grande pour que l'administration ecclésiastique jugeât à propos d'autoriser, en 1854, le curé de la paroisse à y transporter son domicile.

Les propriétaires de la mine achetèrent un presbytère et bâtirent une vaste maison d'école, dont le rez-de-chaussée servit, pendant plusieurs années, d'oratoire public.

Bientôt la prospérité croissante de la mine inspira à M. Gariel la généreuse pensée de doter Vassy d'une église qui pût devenir un jour le centre d'une paroisse. M. Xavier Hilaire, curé d'Etaules, résidant à Vassy, MM. Garnuchot, associés à l'entreprise de la mine, et tous les habitants applaudirent à ce projet et, dans peu de jours, un esouscription, ouverte par le curé et présentée à la signature de tous les habitants, produisit la somme de 24,000 francs. M. Gariel père s'offrit à solder le surplus de la dépense, que l'on croyait ne pas devoir dépasser 45 à 50 mille francs, d'après un premier devis.

Mais les plans ayant été plusieurs fois modifiés, on ne

tarda pas à s'apercevoir que la construction de l'église coûterait bien au-delà du chiffre présumé. Néanmoins les auteurs du projet ne se découragèrent pas, et déjà le nouveau plan avait reçu la double approbation des autorités civile et ecclésiastique quand la mort de M. Hippolyte Gariel faillit tout remettre en question. C'était une assez lourde charge, pour la veuve de M. Gariel et pour son fils, de continuer presque seuls l'église commencée sur de si vastes proportions; cependant ils n'hésitèrent pas, madame Gariel déclara qu'elle remplirait les engagements pris par son mari, et M. Ernest, se dévouant tout entier à l'œuvre si chère à son père, se chargea de diriger lui-même les travaux, qu'il poussa avec vigueur jusqu'à son entier achèvement en 1863, époque où Mgr Joly, archevêque de Sens, fut invité à bénir la nouvelle construction.

Le mobilier, fourni presque entièrement par les mêmes donateurs, est d'une richesse remarquable. La chaire et l'autel de la Ste-Vierge ont été sculptés par maître Guillaume : le grand autel, par les frères Espéron; les vitraux sortent des ateliers de Paris. Le bourdon, qui pèse 1,845 kil., a été donné aussi par M. Ernest Gariel. Cette église remarquable a été consacrée par Mgr Bernadou, archevêque de Sens, le 25 juin 1868, au milieu d'un immense concours de prêtres et de fidèles (1).

#### M. GALLY.

(1) M. Ernest Gariel a bien voulu nous communiquer la note suivante sur la construction de l'église de Vassy.

---

# NOTE

## SUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉGLISE A VASSY.

---

1° *But de la fondation.* — Désir de ne pas laisser manquer du secours de la religion des ouvriers en grand nombre occupés à des travaux souvent dangereux. Désir aussi de voir se fortifier l'esprit religieux dans le pays.

2° *Première installation.* — Etablissement d'une chapelle provisoire dans un local destiné à recevoir une école de garçons. Installation de M. le curé dans une maison appartenant au propriétaire de l'usine de Vassy.

### NOUVELLE ÉGLISE.

3° *Moyens d'exécution.* — Vote du Conseil municipal autorisant la vente de pâtis communaux appartenant à la section de Vassy, vente qui produisit en chiffres ronds 11,000 fr. ; souscription dans le village ayant produit environ 3,000 fr. ; souscription des propriétaires de l'usine de Vassy et des principaux employés et intéressés ayant produit environ 34,000 fr. , le tout formant le montant du premier projet ou 48,000 fr.

4° *Projet d'église.* — Un plan de l'église projetée de Rouvres fourni par M. le Curé et remis à un architecte d'Avallon est la première idée de la construction ; il ne contient ni clocher, ni sacristie, ni chapelle des fonts. Le



dessins de l'architecte, faits d'après ce plan, servent à dresser un premier projet aussitôt abandonné comme n'offrant aucune des conditions d'ensemble et d'élégance qu'on désirait obtenir. Adjudication sur de nouvelles bases. La construction est sortie de terre d'environ quatre mètres quand un examen plus attentif, lors de l'exécution des dessins de détails, fait découvrir que de profondes modifications, un remaniement presque complet du projet seraient nécessaires. Le chiffre de l'entreprise se trouvant, par suite de ces nouvelles dispositions, augmenté d'une manière notable, les entrepreneurs demandent la résiliation de leur entreprise par une pétition au Conseil de Préfecture. Après un très-long temps, décision qui admet leur réclamation. Le maire d'Étaules demande alors à être chargé de la construction totale à ses risques et périls, et finit, après de longs délais, par l'obtenir. A partir de ce moment les travaux marchent sans interruption, et la bénédiction de la nouvelle église est faite par Mgr l'Archevêque de Sens, le 27 avril 1863.

5° *Emplacement de l'Eglise.* — L'église devait être bâtie sur un terrain communal situé derrière la maison d'école; des sondes faites sur ce terrain démontrent la nécessité de changer l'emplacement pour avoir une fondation solide; un champ situé au milieu du village est acheté, et quand on veut acquérir un terrain voisin pour compléter la largeur nécessaire aux abords de l'église, on trouve un tel mauvais vouloir qu'il faut se rejeter d'un autre côté. Enfin la construction se commence sur un terrain situé à côté de la maison d'école, à soixante mètres environ de la maison occupée par M. le curé.

6° *Détails d'exécution.* — L'église est de style ogival; elle a trois nefs; son plan est un carré long terminé, dans

la nef centrale, par un demi octogone. La façade est occupée par le clocher, de chaque côté duquel sont deux chapelles, dont l'une sert de sacristie, l'autre de chapelle des fonts baptismaux. A l'extrémité des bas-côtés sont les deux chapelles de la Vierge et de Saint-Vincent de Paul, les deux patrons de l'église. Sous le clocher est un porche ouvert, dans lequel s'ouvrent la grande porte de l'église et celle de l'escalier du clocher. Au-dessus de ce porche ouvert est une tribune occupant à l'intérieur la largeur du clocher. L'église est orientée du nord au sud ; sa façade regarde le midi. Ses dimensions sont les suivantes :

Longueur totale d'extérieur en extérieur	44 m.	50
Largeur totale	id.	id.
Largeur utile	15	»»
Largeur de la grande nef	6	60
Largeur des bas-côtés	3	40
Epaisseur des piliers	»	80
Largeur entre les piliers	4	20
Élévation des voûtes de la grande nef	15	»»
Élévation des voûtes des bas-côtés	8	»»
Hauteur du clocher jusqu'à la base de la flèche	26	»»
Hauteur de la flèche en maçonnerie	12	50

L'intention du constructeur était de se rapprocher le plus possible du style ogival du XIII<sup>e</sup> siècle, mais la difficulté de se procurer des sculpteurs, l'augmentation de dépenses et de temps qui en fût résultée obligèrent à diverses modifications. Ainsi les piliers ne sont pas couronnés de chapiteaux, et les nervures et arcs doubleaux viennent se fondre dans la demi-colonnette qui forme la face du pilier. Pour éviter les tympans trop grands et trop nus, les ogives qui supportent le mur de la grande

nef ont été relevées de manière que la partie droite des piliers a pris une plus grande hauteur. Sauf les clefs de voûtes et les culs-de-lampes, pas une pierre n'est sculptée. Quant à l'extérieur, il a été impossible de corriger complètement les vices du plan primitif; les connaisseurs remarqueront de graves imperfections dont le constructeur a bien conscience, mais qu'il n'a pu faire disparaître.

Les matériaux employés dans la construction sont :

La pierre de Coutarnoux pour les piliers, les contreforts du clocher, les clochetons, les rampants de la façade, les gargouilles, les rosaces pleines et les couronnements de contreforts;

La pierre d'Annay, avec mortier de chaux hydrauliques, pour les murs et contreforts;

La pierre d'Annay avec mortier de ciment de Vassy pour les arcs-doubleaux, nervures, corniches et bandeaux;

La pierre de Cravant pour les gerbes où viennent intersecter les arcs-doubleaux et nervures, ainsi que pour les clefs sculptées, culs-de-lampes et crochets de la flèche;

Les briquettes de l'Isle et mortier de ciment de Vassy pour toutes les voûtes;

La brique double de l'Isle et mortier de ciment pour la flèche;

La pierre de Thisy pour le dallage de l'église;

La charpente est en bois de chêne, de sapin et de peuplier;

Le dallage du sanctuaire est en marbre noir et pierre de Grimault;

La couverture est en tuiles de zinc n° 44;

Les vitraux des cinq grandes fenêtres du chœur ont été exécutés par la maison Laurent-Gsell et C<sup>ie</sup> à Paris.

Tous les enduits extérieurs et intérieurs sont en mortier de ciment de Vassy.

Le prix de revient total de la construction est de 450,000 fr. en chiffres ronds.

---